

ACCUEIL DE LA MAIRIE

02 98 20 20 90

mairie@stdivy.fr

www.saint-divy.fr

N° d'astreinte disponible à l'affichage
à l'entrée de la mairie

Horaires au public

Lundi, mercredi, vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h00

Samedi de 9h à 11h30

Pour le **bulletin de MARS 2026**
déposer les annonces en mairie
avant le vendredi 20 février

En fonction de l'espace disponible, la mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles.

PERMANENCE DES ÉLUS

Michel CORRE, Maire, lundi de 10h à 12h, vendredi de 14h à 15h et sur rendez-vous

Maryse DUBET, 1ère adjointe chargée des travaux et affaires sociales, mardi de 10h à 12h

Roland EOZENOU, 2ème adjoint chargé de la voirie et des espaces verts, vendredi de 15h30 à 17h30

Isabelle DINCUFF, 3ème adjointe chargée de l'enfance, jeunesse et des associations, mercredi de 10h à 12h

André LEZIART, 4ème adjoint chargé de l'urbanisme, des affaires agricoles et du patrimoine, mercredi de 11h à 12h et samedi matin sur rendez-vous

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Aria, Morgane, Kathleen VÉGUER FERRARI née le 30 décembre 2025

Cléa, Margaux PRIMAS née le 4 janvier
Louna, Eva MORVAN née le 20 janvier

Publication de mariage

Jean-Baptiste GLOAGUEN et Mauranne OLLIVIER

Décès

Jean, Louis BESCOND, 91 ans
décédé le 5 janvier 2026

CONSEIL MUNICIPAL A VENIR

Le prochain Conseil Municipal se déroulera le **vendredi 27 février 2026** à 19h en mairie – salle du Conseil Municipal.



SANTÉ ET SOCIAL

Composer le **3237** pour connaître la pharmacie de garde

MÉDECIN DE GARDE

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il faudra appeler le **15**, pour avoir les coordonnées du médecin de garde, ou organiser les secours.



INFOS DU MOIS

DÉMOGRAPHIE COMMUNALE

Au **1^{er} janvier 2026**, la population de la commune recensée par l'INSEE est de **1626 habitants** (population totale) et de **1605 habitants** (population municipale).

| | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|-------------------|------|------|------|------|------|-----------|
| Naissances | 19 | 24 | 27 | 15 | 14 | 19 |
| Mariages | 6 | 3 | 7 | 5 | 4 | 7 |
| PACS | 6 | 7 | 7 | 6 | 5 | 5 |
| Décès | 12 | 10 | 11 | 8 | 10 | 10 |

En 2025, sur les naissances, on compte 11 filles et 8 garçons.

URBANISME - ÉVOLUTION DES PERMIS DE CONSTRUIRE

| | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|-----------------------|------|------|------|------|------|----------|
| Maisons neuves | 15 | 3 | 13 | 4 | 14 | 7 |
| Autres | 5 | 7 | 8 | 5 | 9 | 6 |

13 permis de construire en 2025.

GROUPAMA - MUTUELLE COMMUNALE - RÉUNION PUBLIQUE LE 17 FÉVRIER



Pour diversifier l'offre de mutuelle communale, en complément de Mutualia, la commune a signé une **convention de partenariat avec Groupama**, expert en mutuelle des territoires.

Une **réunion publique d'information** aura lieu **le mardi 17 février 2026** à 18h à la mairie – Salle du Conseil Municipal.

A l'issue de cette rencontre, toutes les personnes intéressées pourront demander un rendez-vous individuel.

RECENSEMENT DES JEUNES : JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Modalités de recensement des françaises et des français nés en février 2008

Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie dès leurs **16 ans révolus**. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du **livret de famille des parents et d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile**.

PASSAGE DU DÉRATISEUR

Le dératiseur sera présent sur la commune le **mercredi 25 février**, les particuliers désirant son passage peuvent **s'inscrire en mairie** jusqu'au **vendredi 20 février**.

REMISE DE CARTES ELECTORALES LE 14 FEVRIER

La cérémonie citoyenne aura lieu le **samedi 14 février 2026** à 11 heures en Mairie.

Elle concerne les jeunes qui auront 18 ans pour les élections municipales du 15 et 22 mars 2026. Une invitation sera envoyée par courriel pour les jeunes concernés.

GALETTE DES ROIS

Le **21 janvier 2026**, le CCAS a convié les aînés à la **Maison des Genêts** pour partager la galette des rois, **un agréable moment de convivialité**.



MÉDICAL

6 rue Charles de Gaulle - 02 98 20 22 71
Dr ORVOEN Adélie & Dr FAUCHE-GEZEGOU Sophie

CABINET PARAMÉDICAL

8 rue Stréat Névez

Masseurs kinésithérapeutes :

MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine
EVEN Aymeric – GHORAYEB Zeina
02 98 20 33 33 tous les jours
Urgences respiratoires le WE

Pédicure podologue :

RIPOCHE Ondine

02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE

Ostéopathe :

Tristan LAGATHU - 06 03 26 35 82

Prise de rdv via la plateforme Doctolib

CABINET INFIRMIER

4 rue Stréat Névez - 02 98 20 33 40

LE DISCOT Mathieu – GUILLOU Bernard

Les soins seront faits uniquement au domicile des patients pendant l'épidémie.

Pour vos rappels de vaccins anti-Covid 19, appelez-nous pour prendre rendez-vous.

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE ST-ELOI

PLOUEDERN 02 98 85 19 50

Horaires d'hiver

du 1^{er} novembre 2025 au 28 février 2026

du lundi au samedi de 9h à 12h

et de 14h à 17h30

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES

Février

RECYCLABLES : 5 - 19

ORDURES MENAGERES : 12 - 26

Calendrier de collecte consultable sur le site internet de la Communauté de Communes de Landerneau Daoulas : www.pays-landerneau-daoulas.fr

OFFRES D'EMPLOI

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la commune (www.saint-divy.fr) à la rubrique « **Vie économique** » puis « **offres d'emploi** » des propositions d'emploi vous attendent.

OBJETS TROUVÉS (DISPONIBLES EN MAIRIE)

Désormais, les objets trouvés sont mis en ligne sur le **site internet** (1^{ère} page).



PETITES ANNONCES

➤ **Assistante administrative indépendante**, j'exerce une activité de services aux particuliers, principalement orientée vers l'accompagnement administratif à domicile.

Dans une démarche d'information locale et de service de proximité pour les administrés,
Magali KOHLER - 06.35.15.95.09

INFOS UTILES

REMORQUE COMMUNALE

La remorque sera déposée le vendredi en fin d'après-midi et enlevée le lundi matin.

06/02 : Rue de l'Orée

13/02 : Rue Louis Aragon

20/02 : Kef

27/02 : Bourg

Merci à chacun de n'y déposer que des déchets verts et de signaler à la mairie tout acte d'incivilité.

ELECTIONS MUNICIPALES



Les élections municipales auront lieu **les 15 et 22 mars 2026** à la salle polyvalente – 6 route du Valy Lédan.

L'inscription sur la liste électorale n'est pas systématique.

Pour les municipales 2026, il sera possible de s'inscrire **jusqu'au 4 février 2026** sur internet et **jusqu'au 6 février 2026** en se présentant en Mairie.

- Possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, peut s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr

- Ou en se présentant en Mairie avec une carte d'identité ou un passeport en cours de validité et un justificatif du domicile.

AUTORISATION D'URBANISME

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes de permis de construire ou de déclaration préalable de travaux en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Voici le lien pour accéder au guichet urbanisme :

<https://gnau30.operis.fr/landerneaudaoulas/gnau/#/>

Ce site peut vous aider dans vos démarches :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221> (assistance au dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme).

RELAIS PETITE ENFANCE EPAL – VALLEE DE L'ELORN



Les semaines de la petite enfance sur la CAPLD du 2 février au 11 avril 2026

Le 13 janvier s'est tenue une rencontre des acteurs de la petite enfance, de l'enfance et de la culture à la bibliothèque de Plouédern.

Cette rencontre a permis de finaliser les 60 actions, autour d'un thème commun "Corps

et matières en métamorphose", qui vont être proposées aux enfants de moins de 6 ans accompagnés par leurs parents ou les professionnels des structures d'accueil et assistants maternels de l'ensemble des 22 communes de la CAPLD.

Ces actions ont été imaginées autour du **spectacle "Tout d'abord"** compagnie Manie (cirque-théâtre en mouvement) proposé par l'Atelier Culturel pour 3 représentations le **mercredi 18 mars** à La Roche Maurice.

Sur votre commune l'ALSH de Saint-Divy / La Forest Landerneau vous concocte des actions pour :

- le samedi 14 mars
- les mercredi 11, 18 mars et 1er avril
- les jeudi 19 et 26 mars

Plus d'info dans le programme courant février.



➤ **A donner** grande quantité de chevrons de bois pour chauffage et 1 stère de rondins de bois en 50 cm - 07.72.12.86.81 ou 02.98.20.21.20

➤ Demande de logement – Stage

Dans le cadre d'un stage professionnel, je recherche un logement à louer pour la période du 21 juin au 22 août 2026 - studio, T1 ou chambre meublée. Contact : 06.71.15.48.47



VIE ASSOCIATIVE

ALPE – COLLECTE DES JOURNAUX

 Afin de financer les projets scolaires, l'ALPE de l'école Jean de La Fontaine organise **une collecte de journaux** le dernier samedi de chaque mois au local sous la mairie de 10h à 12h. La prochaine collecte aura lieu le **samedi 28 février**.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE LES AMIS DE LA LECTURE

La bibliothèque est ouverte :
Le mercredi et le samedi de 10h à 12h
Le jeudi de 16h30 à 18h30

MARCHE AVEC NOUS

01/02 : Plouzané - 08/02 : Saint-Divy (les ruines du moulin de Pen ar C'hoat) - 15/02 : Guipavas - 22/02 : Plounévez-Lochrist

VIE PAROISSIALE

Dimanche 15 février : messe à 10 h 30 à la Forest-Landerneau

Dimanche 1^{er} Mars : marche de carême à la Forest-Landerneau : départ de l'église à 15 h - messe à 16 h 30

GROUPEMENT JEUNES ABERS ÉLORN

Le Groupement Jeunes Abers Élorn (regroupant les jeunes footballeurs des communes de Kersaint-Plabennec, La Forest Landerneau, Saint Divy et Saint Thonan) organise un loto afin de financer la participation de ces jeunes footballeurs à des tournois Internationaux.



Tu as entre 15 et 17 ans ? Tu as envie d'être utile pour ta commune ?

La commune de Saint-Divy reconduit le dispositif « Argent de poche » pour l'année 2026. Cette initiative est destinée aux jeunes de la commune âgés de 15 à 17 ans (inclus). Elle leur permet de réaliser de petits chantiers de proximité pendant les vacances scolaires. En contrepartie de leur travail, les jeunes reçoivent une indemnité de 15 euros par demi-journée.

Les documents nécessaires pour participer à ce dispositif sont disponibles sur le site internet de la commune : <https://wp.saint-divy.fr/archives/5781>

PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS -RIBIN'AD : TRANSPORT A LA DEMANDE



Plus simple, Ribin'AD amorce un nouveau virage en 2026

Plus simple Ribin'AD permet toujours de se rendre à Landerneau ou Daoulas, selon sa commune de départ, en fonction de jours et horaires définis, indiqués dans le Guide horaires Ribin'AD disponible dans les lieux publics et sur le site www.pays-landerneau-daoulas.fr.

Plus d'horaires au **1er janvier 2026**, le service fonctionnera dans toutes les communes, du lundi au samedi inclus (et non plus certains jours suivant les communes).

Voici les **nouveaux horaires** : **4 créneaux d'arrivée** à 9h30, 10h30, 14h15 et 15h15 à Landerneau et Daoulas.

Et 4 créneaux de départs à 11h, 12h, 15h30 et 18h depuis Landerneau et Daoulas.

Pour plus de souplesse et moins d'attente sur place !

Le bon plan ado : dès 12 ans, les adolescents pourront utiliser Ribin'AD en autonomie (sur présentation d'une autorisation parentale à la 1^{re} réservation) pour se rendre au collège, à Aqualorn, au skatepark, à la Cimenterie, au parc urbain ou au ciné... Une solution pour gagner en indépendance !

Un pass duo jeune & senior sera mis en place pendant les **petites vacances scolaires**, pour bénéficier de **2 tickets pour le prix d'1**. C'est l'occasion d'accompagner les petits-enfants à Aqualorn, au ciné, au musée... et de faire les boutiques ! : pour un jeune (-18 ans) et un senior (+ 60 ans)

Sur simple présentation des pièces d'identité au conducteur.

Une prise en charge à domicile pour les 75 ans et plus, ainsi que pour toute personne à mobilité réduite sera désormais possible.

Il suffira de le préciser lors de la réservation. Un service sur mesure ! Un véhicule accueillant un fauteuil roulant peut être déclenché.

Demandez-le à la réservation.

Sur présentation de sa pièce d'identité ou de sa carte mobilité inclusion auprès du conducteur.

Retrouvez toutes les infos Ribin'AD sur www.pays-landerneau-daoulas.fr

PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS – COLLECTE DES DECHETS - ENVOLS

Le mois de janvier a été particulièrement marqué par plusieurs tempêtes ou forts vents perturbant la collecte des déchets et notamment des emballages.

En effet, pour éviter les envols de déchets ou le renversement de bacs, plusieurs usagers pensent bien faire en mettant un objet lourd sur le couvercle (parpaing, pot de fleurs et autre caillou) ou en installant un élastique ou un tendeur, afin d'éviter que les emballages s'envolent dans la nature.

Or, ces dispositifs compliquent la collecte des bacs (geste supplémentaire pour les agents qui doivent collecter près de 1000 bacs par collecte) et posent de réels problèmes de sécurité. Ces dispositifs ne sont donc pas autorisés.

Le service environnement a étudié les solutions techniques les plus adaptées pour l'usager et pour les agents de collecte.

Ainsi, pour remédier à ce problème, la CAPLD a fait le choix de modifier la dotation des usagers en bacs : **depuis le 1^{er} janvier 2026, les bacs ne sont plus vendus** mais mis à la disposition des usagers. Les bacs mis à disposition appartiennent à la CAPLD.

D'ici 6 à 8 semaines, les bacs pour les emballages mis à disposition des usagers seront tous équipés d'un système de fermeture avec serrure tournante. Les couvercles seront ouverts de manière gravitaire lors de la collecte.

TENNIS DE TABLE – STAGE MULTISPORTS

Le club de tennis de table organise un stage multisports durant les vacances de février : Du lundi 23 au mercredi 25 février. La journée se déroule de 10h à 17h. Pour s'inscrire il suffit d'envoyer un mail : entraeneur.sdstt@gmail.com



ANIMATION JEUNESSE – NIGHT PARTY

Sur inscription auprès des animateurs de l'animation jeunesse.



Saint-Divy sur l'application CITYALL

Vous êtes **996 personnes** à suivre les informations de Saint-Divy en temps réel grâce à l'application City All. Pour ceux qui ne l'ont pas encore, vous pouvez télécharger l'application sur votre tablette ou smartphone en scannant le QR Code.



PROTECTION DES COMPTEURS D'EAU

Protection contre le gel :

N'oubliez pas de protéger votre compteur d'eau contre le gel par des matériaux isolants. Il est rappelé, en effet, que la protection du compteur d'eau est à la charge de l'abonné. En cas de détériorations, les frais (pose et compteur) seront facturés à l'abonné.



VIE DES ÉCOLES

ÉCOLE SAINTE-MARIE – PORTES OUVERTES LE 14 MARS



Préparons déjà la rentrée 2026 !

Vous pouvez nous contacter au 02 98 20 20 97 ou ecolesaintemarie@wanadoo.fr

Des portes ouvertes seront organisées le samedi 14 mars 2026 de 10h à 12h.

Nos CM préparent leur orientation !



Grâce à nos partenaires de secteur : le collège Saint-Charles à Guipavas et le collège Saint-Sébastien à Landerneau, nos CM ont pu vivre 2 journées immersives au collège. Accueillis par les chefs d'établissement et les responsables de la 6^e, ils ont découvert le fonctionnement et l'organisation de ces deux grandes structures. Ils ont participé à des temps de classe et aimé visiter le CDI, la salle de sciences, la salle d'arts.

Après avoir retrouvé leurs anciens camarades déjà habitués au collège, ils ont déjeuné au self. Merci aux collèges d'avoir accueilli les CM et de leur permettre de construire leur projet de collégien.

ÉCOLE JEAN DE LA FONTAINE – PORTES OUVERTES LE 6 FEVRIER



L'école Jean de la Fontaine ouvre ses portes le **vendredi 6 février** de 17h à 19h.

Venez découvrir notre dispositif EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Etrangère) avec l'éveil linguistique dès la maternelle et l'anglais renforcé du CP au CM2, nos classes bilingues français-breton, et nos nombreux projets !

Les inscriptions peuvent se faire lors de la porte ouverte ou en prenant rendez-vous avec la directrice au 02 98 20 26 50 ou à l'adresse ec.0291745P@ac-rennes.fr

DIVERS

ASP – RESPECTE DU LÉON : PERSONNES ENDEUILLÉES

Le Groupe d'Entraide aux Personnes Endeuillées est proposé par les accompagnants bénévoles de l'ASP – Respecte du Léon afin de répondre aux besoins des personnes concernées pour cheminer dans le processus de deuil. Avec le groupe en soutien, vous serez accueilli, respecté et écouté dans la confidentialité.

La prochaine rencontre aura lieu à Lesneven, dans les locaux de l'ASP – Respecte du Léon – 7, rue Alsace Lorraine (face au cinéma – bâtiment du milieu – 1er étage)

le jeudi 5 février 2026, de 13h45 à 15h45.

Inscription à l'ASP – Respecte du Léon au : 06.04.09.57.99.

GARDERIE MUNICIPALE



Dans le cadre de ses ateliers créatifs, l'équipe d'animation de la garderie périscolaire **recherche des petits pots de bébé**. Vous pouvez déposer les pots soit à l'accueil de la mairie, soit auprès des agents de la garderie.



Bonne année !

Pour ce début d'année, les enfants ont élaboré une carte de bonne année avec de l'encre projetée ainsi des ronds de papiers journaux afin de former une boule. Ils ont également décoré des animaux du froid, toujours avec de l'encre, des flocons en emporte-pièce et peinture blanche sur un fond noir.

